

PROJET EDUCATIF

Trip-Colo est une agence de voyage pour **enfants et adolescents** elle a pour mission de proposer des **séjours en centre de vacances**. La structure est composée de personnes expérimentées dans l'organisation et l'animation de **centres de vacances** et de **loisirs**. Les séjours s'articulent autour de thèmes variés essentiellement sportifs.

Nous reconnaissons chaque personne (enfants, adolescents) comme un individu à part entière avec son histoire, ses envies, ses besoins, ses compétences, ses droits...

Elle se donne comme objectifs :

- Le bien être des **enfants et des adolescents**
- L'acquisition de l'autonomie
- Favoriser l'émergence d'un espace de socialisation
- Le respect de chacun

EN CENTRES DE VACANCES

L'apprentissage de l'autonomie

Les vacances sont un moment privilégié pour expérimenter des situations de liberté. Chaque participant pourra ainsi développer son autonomie, c'est à dire sa capacité à prendre des décisions qui le concernent et à les assumer.

L'équipe d'animation devra créer un environnement propice à la prise d'initiatives, telles que : choisir, décider, proposer, organiser, demander une activité.

L'équipe d'animation aura le souci d'adapter les situations aux différents degrés d'autonomie des **jeunes**, en prenant en compte les différences d'âge, de capacités...une progression pourra être pensée au cours du séjour.

Toutefois, l'équipe d'animation privilégiera la dimension de jeu, de plaisir, de vacances.

L'organisation de la vie collective

L'organisation de la vie quotidienne doit être pensée, dans la mesure du possible, dans le respect du rythme de vie du participant. Elle doit tenir compte des différentes habitudes des participants, en ce qui concerne leur rythme de vie, leur alimentation, leurs rituels de

coucher... L'échelonnement du lever, des repas, est un moyen approprié pour permettre ce respect.

Une attention particulière sera portée sur les petits afin qu'ils aient des repères dans l'espace, dans le temps et qu'ils soient accompagnés dans le déroulement de leurs **vacances**.

L'organisation de la vie quotidienne doit favoriser la prise de décision du participant.

Une des priorités de l'équipe d'animation sera de mettre en place un cadre permettant de concilier au mieux les temps d'activité et les temps de vie quotidienne (par exemple, chaque participant pourra, s'il le désire, décider de faire une sieste l'après-midi).

L'équipe doit être attentive aux besoins du participant.

Le directeur et son équipe doivent veiller à la sécurité physique, morale et affective des **jeunes**.

L'activité des enfants

Chaque participant a le droit de choisir ses activités, de les proposer, de les organiser, d'y participer ou de refuser d'y participer. Il a donc le droit "de ne rien faire" à certains moments. Le déroulement du séjour est fondé sur le respect du rythme de vie compatible avec l'âge et les capacités physiques du **jeune** avec une répartition harmonieuse des périodes d'activités et des temps calmes.

L'attitude participative doit être l'attitude de référence pour les animateurs : ils privilégient les situations à un groupe de participants, aidé par un adulte, réalise un projet qu'il s'est défini.

L'équipe doit avoir le souci de proposer des activités variées (activités manuelles, activités de consommation, activités sportives, activités à intention éducative, activité spontanée...).

L'équipe d'animation a la liberté d'aménager certains lieux du centre comme elle le souhaite. L'aménagement des lieux est un bon moyen d'expérimentation.

L'activité est conçue dans le but de créer une dynamique de groupe et de développer chez le **jeune** l'esprit de solidarité. Elle peut permettre au jeune de découvrir des activités qu'il ne pourrait pas pratiquer autrement.

La consommation d'activités à outrance doit être absolument écartée, pour donner une priorité à la vie collective.

Les relations aux familles

L'équipe d'animation veille à ce que la famille soit informée régulièrement du déroulement du séjour (lettre de l'enfant, message Internet, téléphone...).

Avant le séjour, l'équipe d'animation a le devoir de donner des informations sur le projet aux familles (lettre aux familles ou aux enfants avant le séjour).

LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

Les enfants

Notre souci est de créer un climat affectif sécurisant : il s'agit de les aider à surmonter les éventuelles perturbations que peut entraîner la coupure avec l'environnement familial. Une attention permanente à leurs besoins est indispensable puisque leur autonomie est faible, en particulier sur le plan de l'hygiène corporelle et alimentaire, mais aussi sur le plan affectif.

Les adolescents

Les grandes lignes des règles de vie sont élaborées par l'équipe d'animation (par exemple : coucher avant minuit...) puis les règles sont négociées avec **les adolescents**, à l'intérieur du cadre posé par l'équipe.

Les règles de vie sont susceptibles d'évoluer au cours du séjour. Cette évolution peut être l'objet d'une concertation avec les **adolescents**.

Le directeur et les équipes ont le devoir d'anticiper et de réagir face à certains points comme la sexualité, le tabagisme ...

Le directeur et son équipe mettent en oeuvre tous les moyens à disposition pour que les activités spécifiques soient mises en place.

En cas de refus systématique d'un participant à prendre part à ces activités, le directeur en informe les responsables légaux du jeune.

LES EQUIPES D'ANIMATIONS

L'équipe d'animation est source de formation pour ses participants ; elle a le souci de favoriser l'expression de ses membres, la prise de décision, l'enrichissement personnel et la

prise en charge, par chacun, du **projet pédagogique**. Toute l'équipe d'encadrement définit avant chaque séjour un **projet pédagogique** en accord avec le **projet éducatif**. Directeurs et animateurs doivent avoir connaissance avant le début du séjour du projet éducatif.

Le fonctionnement du centre doit permettre l'accomplissement des tâches quotidiennes tout en laissant une marge de liberté suffisante à l'adulte pour répondre aux demandes des enfants.

L'adulte est garant de la politesse et du respect de chacun.

L'animateur est garant de la santé des enfants : hygiène, rythme de vie, bobos...

Trip-Colo a plusieurs partenaires (centre de vacances, organisateurs de séjours, prestataires d'activités, centre de formation, etc....) nous veillons à ce qu'ils soient tous en harmonie avec notre projet éducatif.